



## **PORTRAIT DE L'ACTIONNARIAT SALARIE DE SOITEC**

### **Lauréat du Grand Prix des PME-ETI et Start-up**

Fondée il y a 25 ans à Grenoble, la société Soitec s'est imposée au fil des années comme un leader dans le domaine des matériaux semi-conducteurs. Cotée au SBF 120, l'entreprise compte environ 1.600 salariés, dont 88% en France et le solde à Singapour et dans des différents pays du monde.

Comme d'autres entreprises françaises, l'actionnariat salarié a toujours fait partie de l'ADN de Soitec. Créée sous le modèle de la start-up, il était en effet assez naturel que cette aventure entrepreneuriale embarque dès le début l'ensemble des collaborateurs. Laissé en suspens pendant quelques années, le dispositif d'actionnariat salarié a été réactivé alors que la société entamait une phase de retournement et de redressement à partir de 2015. Ainsi, en 2018, la direction a souhaité associer l'ensemble des salariés à la réussite de ce redressement à travers un plan d'attribution d'actions gratuites, en même temps qu'elle mobilisait les équipes autour de la dynamique de croissance profitable qui démarrait. Une démarche qui a, par la suite, été renouvelée en 2019 et en 2020.

En 2019, Soitec a proposé deux dispositifs distincts. Le premier reposait sur un plan de co-investissement, supposant l'achat par les salariés d'actions de préférence converties à terme en actions ordinaires, en fonction de l'atteinte de critères de performance. Au total, 31% des salariés du groupe ont souscrit à ce plan. Le deuxième consistait en une offre réservée aux salariés avec une décote de 30% et effet de levier dans le plan d'épargne d'entreprise (PEE). Résultat : en France, 79% des salariés ont souscrit à ce dispositif et 71% dans le monde. En 2020, c'est à nouveau un plan d'actions gratuites de performance qui a été attribué à l'ensemble des salariés du groupe, à la fois récompenser les efforts déployés pendant le premier confinement et intéresser aux objectifs de croissance et de profitabilité à l'horizon 2023.